

**SEANCE DU 9 JUILLET 2018**

LN/LC/CJ n° 2018/09

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ACTIVITE  
 2017  
 CONCESSION GRDF

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : **21**

Pouvoirs : **02**

Votants : **23**

Date de la convocation :  
 3/07/2018

L'an deux mille dix-huit le 9 juillet 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, DUCOUTUMANY Franck, STECK Robert, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

**Absents Excusés :**

BONVIN Béatrice, pouvoir à F. BELHOMME  
 GAUTIER Martine, pouvoir à R. BASSEZ  
 ROYNEL Eric

**Absents :**

CASANOVA Paulette, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud, BLANCHARD Flavien

Secrétaire de séance : F. BELHOMME

**VU** la loi n° 95-127 du 8 février 1995 modifiée relative aux marchés publics et délégations de service public portant obligation au délégataire de produire un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

**VU** la délibération du Conseil municipal du 14/11/2006 adoptant la convention de concession pour service public de la distribution de gaz sur la commune d'Épernon et autorisant Madame le Maire à la signer

**VU** la convention de concession pour service public de la distribution de gaz sur la commune d'Épernon signée à compter du 12 janvier 2007 pour une durée de 30 ans,

Monsieur Franck DUCOUTUMANY, conseiller municipal délégué aux travaux présente à l'assemblée le rapport d'activité 2017.

Il en relate les faits marquants :

<b>Chiffres-clés de la concession :</b>	<b>2017</b>
Clients desservis	<b>1 031</b>
Longueur du réseau :	<b>21,12 km</b>
Quantité de gaz acheminée en GWh	<b>93</b>
Investissement sur le réseau de distribution	<b>75 232 €</b>
Nombre d'interventions de sécurité gaz	<b>16</b>
Nombre d'incidents	<b>14</b>

Le concessionnaire a versé une redevance de 2 922 €.

Le Conseil municipal en prend acte.

Fait et délibéré à Epernon, le 9 juillet 2018

Le Maire,  
F. RAMOND



*F. Ramond*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180709-D2018\_07\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2018

Affichage : 13/07/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.